

DECISION N° 907/26 /MINESEC DU 30 SEPT 2026

portant nomination d'un responsable à titre intérimaire dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommée à titre intérimaire au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUESTDELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKOCETIC DE BOVA

Chef Service des Sports : Madame ACHANGA AGBOR ETOBI ARRENEKE, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **0680134M**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE GOUACHE, poste vacant.

Article 2.- En dehors des tâches qui lui sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, l'intéressée est soumise à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Sud-Ouest est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 30 SEPT 2026
LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



Le Ministre
The Minister
NALOVA LYONGA, Ph.D